



Commune de Chavannes-de-Bogis

MUNICIPALITE

Tél. 022 960 75 00
Fax 022 960 75 05
greffe@chavannes-de-bogis.ch

PREAVIS MUNICIPAL N° 05/20

Budget 2021

Responsable du dossier : Alain Barraud, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A. Préambule

Le budget de la commune pour l'exercice 2020 est annexé à ce préavis **pour approbation**. Celui-ci présente :

▪ Aux recettes	CHF 7'704'845
▪ Aux charges	<u>CHF 8'928'472</u>
soit un excédent de charges de	<u>(CHF 1'223'627)</u>

Une nouvelle fois, le budget présente un déficit très important. Il faut tout d'abord, comme pour les trois précédents budgets, pondérer cette situation car les acomptes demandés par le Canton pour la péréquation, la facture sociale et la réforme de la police sont plus élevés que s'ils étaient calculés sur les recettes fiscales réellement budgétées. En effet, le Canton calcule ses acomptes sur la base des comptes 2019. Cas échéant, toutes choses égales par ailleurs et à la lumière des éléments connus à ce jour, les factures du Canton calculées sur la base des montants d'impôts budgétés pour 2021 laisseraient apparaître un montant inférieur d'environ CHF 540'000.-, ce qui donnerait un déficit global de l'ordre de CHF 700'000.- .

Par ailleurs, les incertitudes liées à la pandémie de la Covid-19, compliquent encore davantage les prévisions de rentrées fiscales. La trésorerie de la Commune est saine actuellement et nous espérons pouvoir continuer à faire face à nos dépenses courantes sans recourir à l'emprunt.

B. Commentaires

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
1. Admin.générale	-771'726	-668'377	-103'349	-647264	-589'095

Municipalité : La dernière adaptation des rémunérations de la Municipalité date de cinq ans, au début de cette législature. L'investissement des membres de l'exécutif s'accroît très régulièrement et l'augmentation proposée vise à l'indemniser. En regard des communes de Terre Sainte, nous demeurons toutefois dans la moitié inférieure du 'classement'.

Administration : 'Honoraires et prestations de service' : Un montant de CHF 10'000.- est prévu pour une étude de transformation des locaux de l'administration. Par ailleurs, ce poste comprend principalement les honoraires de la bourse, une provision pour frais d'avocats en lien avec les montants de 2019 et 2020, la révision des comptes, l'archivage par une société externe et les assurances.

'Aides, dons et participations' : Ce poste comprend des soutiens à deux médias régionaux, soit la télévision locale NRTV à hauteur de CHF 4.- par habitant et le journal La Côte pour CHF 1.- par habitant. Par ailleurs, une convention a été signée avec Région de Nyon pour mettre en place et développer un plan de mobilité inter-entreprises (CHF 4'000.-) .

Personnel : Comme prévu, deux nouveaux postes à temps partiel ont été ouverts en 2020 :

- Une Secrétaire administrative à 40%, qui s'occupe de l'activité du guichet durant les heures d'ouverture et des tâches pouvant soulager la Secrétaire municipale et la Préposée à l'Office de la population
- Un Employé communal adjoint, à mi-temps.

Depuis quelques années, l'effectif de notre personnel était 'à la limite'. L'accroissement du volume de travail, tant administratif que pour les tâches d'entretien liées à la pandémie, a conduit la Municipalité à renforcer ses équipes afin de faire face à la situation. Enfin, une augmentation de salaire de 1% est budgétée pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Culture et Loisirs : Les frais liés aux locations des locaux de l'Harmonie de Terre Sainte ainsi que du Conservatoire étant devenus obligatoires dans le cadre de la LEM (loi sur les écoles de musique), ils ont été sortis du Pot commun (110.3171) et figurent désormais dans cette rubrique.

Tourisme : Vu les incertitudes liées à la pandémie, le nombre de nuits servant de base de calcul pour la taxe de séjour a été divisé par deux. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat puisque cette rubrique s'équilibre via un fonds de réserve.

Transports publics : Ce poste est en nette augmentation pour les raisons suivantes :

- La part aux déficits des TP progresse d'environ CHF 7'500.- par rapport à 2019
- Nous participons au financement de courses expérimentales pour la ligne TPN 813 durant deux ans, soit CHF 14'753.- pour 2021
- Au vu de la pandémie, nous avons réduit la prévision de vente des cartes journalières.

Par ailleurs, nous continuons à soutenir le coût de l'abonnement annuel de transports publics.

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
2. Finances	3'525'480	3'777'388	-251'908	4'218'661	4'050'341

Comme stipulé en préambule, la pandémie complique un peu plus la vision des rentrées fiscales 2021. La Municipalité est donc restée prudente, en regard des chiffres des dernières années.

Les impôts sur le revenu des personnes physiques' enregistrent une légère baisse par rapport au budget 2020, tout comme l'impôt sur la fortune.

Les intérêts des dettes à court terme sont adaptés aux taux des emprunts actuels. Pour rappel, le montant annuel des remboursements de nos emprunts est de CHF 400'000.- actuellement. Les emprunts au 31.12.2020 se monteront à CHF 3'740'000.- . Aucun emprunt n'arrivera à terme l'an prochain. La Commune dispose actuellement d'environ CHF 3'000'000.- de trésorerie.

'Fonds de péréquation' : Basé sur les comptes 2019, les acomptes 2021 sont provisoirement trop élevés au vu de notre projection de recettes fiscales (environ CHF 185'000.-).

Les amortissements 'obligatoires' ont été budgétés, conformément aux différents préavis déjà votés.

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
3. Dom.et bâtiments	-77'316	-62'666	-14'650	21'323	64'354

Terrains et forêts : Rien de particulier à mentionner.

Maison communale : Un montant de CHF 25'000.- est prévu pour diverses rénovation dans deux des trois appartements.

Bâtiment de la Poste : La rénovation de la salle de bains d'un des appartements, prévue en 2020, a été reportée en 2021.

Pavillon Lac : La hausse des frais d'entretien est essentiellement due aux coûts supplémentaires liés à la pandémie.

Ecole : Tout comme pour le Pavillon Lac, la pandémie entraine une hausse des frais d'entretien. D'autre part, deux montants sont prévus :

- CHF 60'000.- : Travaux de réfection du préau côté Jura avec suppression de la bande herbeuse
- CHF 20'000.- : Remplacement du jeu au centre du préau.

Centre communal : Divers entretiens sont envisagés, notamment pour les sanitaires de l'appartement et la rénovation de l'accueil du Greffe communal.

Auberge : Par prudence, les loyers ont été légèrement réduits.

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
4. Travaux	-319'300	-323'963	4'663	-230'067	-331'546

'Routes et chemins' : Entretien : La rénovation de l'éclairage public se poursuit pour un montant d'environ CHF 10'000.- et la signalétique à l'entrée de la zone artisanale sera modernisée pour un budget de CHF 10'000.- .

Le compte 45 'Ordures ménagères' est équilibré par prélèvement budgété au fonds de réserve spécifique pour CHF 41'760.- . La taxe déchets est maintenue à CHF 90.- HT. Pour rappel, la réserve (avant résultat 2020) s'élève à CHF 160'700.- environ.

Le compte 46 'Réseau d'égouts et d'épuration' : Une partie de la facturation est prise en charge par la commune, de manière à amortir sur quelques années le solde de la réserve épuration figurant au Bilan. Le prélèvement prévu pour 2021 est d'environ CHF 95'000.- . Pour rappel, la réserve (avant prélèvement 2020) s'élève à CHF 247'200.- environ.

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
5. Instruct.publique	-843'726	-831'443	-12'283	-706'496	-708'489

Ce poste est stable par rapport au budget 2020. Les charges de l'enseignement primaire et secondaire sont réparties entre les communes pour 50 % en proportion de la population et pour 50 % en proportion du nombre d'élèves. Notons toutefois que :

- Les coûts primaires sont en progression de CHF 14'570.-, tout comme le nombre projeté d'élèves, soit 117 (113 en 2020)
- Les coûts secondaires demeurent stables à KCHF 305 (KCHF 302 pour le budget 2020)
- La part versée à la Régie des Eglises diminue de CHF 5'600.- par rapport au budget 2020 en raison de la baisse du coût / habitant de CHF 24.- à CHF 20.- .

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
6. Police	-376'995	-360'400	-16'595	-345'908	-338'968

Rien de particulier à mentionner pour ces postes. L'augmentation est essentiellement due à la progression de la facture du Canton pour la 'Réforme policière'.

	Budget 2021	Budget 2020	Ecart	Cptes 2019	Cptes 2018
7. Sécurité sociale	-2'360'044	-2'301'821	-58'223	2'283'271	-2'132'517

71 'Service social' : ce poste poursuit son augmentation. L'offre en locaux et en heures d'ouverture se développe et les coûts induits se répartissent entre le Canton, les parents et

les communes. Les coûts budgétés pour 2021 s'élèvent à CHF 465'000.-, soit CHF 35'800.- de plus que pour le budget 2020.

72 'Prévoyance sociale' : basé sur les comptes 2019, les acomptes 2021 sont provisoirement trop élevés au vu de notre projection de recettes fiscales (environ CHF 350'000.-) mais s'élèvent tout de même à CHF 1'861'094.- (CHF 1'838'181 pour le budget 2020).

Nous n'avons pas d'autres commentaires concernant les postes de ce dicastère.

C. Conclusion

Le Budget 2021 présente un excédent de charges de CHF 1'223'627.- .

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Chavannes-de-Bogis

Vu	le préavis municipal N° 04/20 – Budget 2021
Ouï	le rapport de la Commission des Finances
Considérant	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
Décide	d'approuver le préavis municipal N° 04/20 relatif au Budget 2021 de la bourse communale,

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16 novembre 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Alain Barraud
Syndic


Sabrina Galasso
Secrétaire communale



- Budget 2021 de la Commune de Chavannes-de-Bogis